

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS sont es 1^{er} et 16 de chaque mois et se paient d'avance.
 LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHE
 Trois mois..... 5 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Un an..... 16 fr.
 AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance
 Annonces... 25 c. à
 Réclames... 50 c.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3
 MM. Laffite et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

AVIS

Le Journal du Lot, très-répandu et le seul du département paraissant trois fois par semaine, publie les annonces judiciaires et administratives à 3 centimes la ligne de 45 lettres et au-dessus. Il imprime, au même taux, les placards judiciaires.

Cahors, le 27 Avril 1872.

L'indisposition de M. Thiers et l'attitude prise par lui dans la question du service militaire, sont les deux faits importants de la situation.

Heureusement l'indisposition n'a rien de dangereux, et ne sera que passagère; mais si elle était sérieuse, comment sortirions-nous de l'impasse où M. Thiers nous a mis en se séparant presque toujours de la droite et du centre droit, pour encourager et tolérer les audaces républicaines?...

Quant à la loi militaire, il est évident pour tous qu'une certaine appréhension existe de voir la Prusse combattre notre réorganisation, et que cette appréhension est le véritable motif de l'ajournement demandé par M. Thiers. Voilà le résultat d'une politique qui penche vers la République! La Prusse oserait-elle nous menacer directement ou indirectement, au point de vue de la constitution de notre armée, si nous avions un gouvernement monarchique entouré d'alliances inévitables que la République n'aura jamais?

Correspondances

DU JOURNAL DU LOT

Versailles, 25 avril.

L'état de M. Thiers s'améliore de plus en plus. On présume qu'il pourrait au besoin, dès la semaine prochaine, prendre part aux discussions de l'Assemblée, mais il paraît tacitement convenu que la loi sur l'organisation de l'armée, pour laquelle se réserve le président de la République ne viendra pas avant le 6 mai. L'Assemblée écoulera, en attendant, le stock des projets en cours de discussion et accomplira la préparation des lois financières. La commission du budget a repris ses travaux. Elle est toujours fort opposée à l'impôt des matières premières, mais on assure que plusieurs de ses membres jusqu'ici très hostiles à l'impôt du revenu se montrent maintenant disposés à examiner plus à fond cette grosse question.

Toutes les démarches faites auprès de M. Raoul Duval pour l'amener à renoncer à son interpellation ont été jusqu'ici infructueuses. On assure que M. Raoul Duval a bien moins en vue d'attaquer M. Gambetta que les magistrats municipaux qui ont sanctionné et encouragé, par leur présence et leurs applaudissements, l'attitude hostile à l'Assemblée prise par le voyageur d'Angers et du Havre. Il vou-

drait amener le ministre de l'intérieur à désavouer publiquement la conduite de ces magistrats et par ricochet celle de M. Gambetta lui-même.

On assure que M. le duc d'Aumale, causant hier avec un député du centre gauche, aurait formellement déclaré qu'il considérait la République comme le seul gouvernement possible actuellement, et que tous les princes de sa famille partageaient complètement cette manière de voir. On ajoute que ces paroles, connues presque immédiatement dans toutes les fractions de l'Assemblée y auraient produit une assez vive sensation, principalement dans l'extrême droite où, du reste, on est fort mal disposé à l'égard des princes d'Orléans depuis qu'on a vu s'évanouir les rêves de fusion si ardemment caressés il y a deux ou trois mois.

On dément de nouveau, et de la façon la plus catégorique tous les bruits relatifs à des divergences avec la Prusse et à de prétendues notes comminatoires de cette dernière.

La commission des grâces a rejeté le recours du nommé Genton, condamné à mort le 22 janvier, pour l'assassinat de Mgr Darboy et d'autres otages de la Commune.

La nouvelle que le grand duc héritier de Russie et sa femme, la princesse Dagmar, auraient fait annoncer leur arrivée à Paris pour le mois prochain, ne se confirme pas.

INFORMATIONS

Manifeste du duc de Madrid

Voici le manifeste du duc de Madrid, que nous apprécions dans notre bulletin; ce manifeste a la forme d'une lettre adressée à différents journaux; le Temps, la Patrie; l'Univers, le Monde, la Gazette de France et le Soir, l'ont publié déjà :

« Genève, le 20 avril 1872.

- » Monsieur le rédacteur en chef,
- » J'ai eu l'honneur de communiquer, le 15 du présent mois, à la Junte centrale catholique et monarchique de Madrid l'ordre suivant :
- » S. S. Exc. Don Candido Nocedal, vice-président de la Junte centrale.
- » Excellence le duc de Madrid a daigné résoudre que la minorité carliste s'abstiendrait de siéger au Congrès.
- » Le grand parti national s'est présenté aux urnes électorales, acceptant une forme légale que rejettent ses principes, pour lutter sur le terrain même choisi par ses adversaires.
- » Les résultats ont prouvé que la comédie ridicule du libéralisme sert uniquement à fausser l'opinion nationale, à renverser les droits que lui-même a proclamés, à porter le mensonge dans le Parlement, le deuil au sein des familles.
- » Le duc de Madrid, à la vue de tels désordres, proteste aujourd'hui devant le pays en rappelant ses représentants; demain il protestera sur le terrain que lui indiquent la patrie opprimée et les aspirations de son cœur espagnol.

« Le duc de Madrid veut aussi que l'Europe entière connaisse les raisons qui justifient son attitude, afin que l'opinion publique ne s'égare pas en jugeant les événements d'Espagne.

» Le parti carliste, qui représente la grande majorité des Espagnols, repousse ouvertement, comme ses principes l'exigent, les manœuvres des libéraux avant-garde du pétrole et de la dissolution sociale.

» Le duc de Madrid désire à tout prix éviter de tirer le premier coup de feu, qui non-seulement fera couler du sang espagnol, mais

donnera peut-être le signal de graves complications en Europe. Il a dû accepter la lutte sur le terrain même où ses ennemis la voulaient. Le parti carliste obéissant à la parole de son roi, s'est présenté désarmé dans les comices, où l'attendaient les violences d'un gouvernement impopulaire et le poignard de ses ennemis. Ce n'est pas le lieu de redire ici les contraintes, les comédies, les sanglants désordres employés pour éviter que la majorité espagnole ait sa vraie représentation au congrès.

Le gouvernement révolutionnaire nous ferme les portes de la légalité apparente que lui-même a établie.

Il ne reste plus au duc de Madrid et au parti carliste que la voie des armes pour défendre l'honneur, la dignité, l'indépendance nationale.

» Le duc de Madrid ne vient pas allumer une longue guerre civile; par une lutte courte et décisive, il espère sauver la patrie et montrer peut-être le chemin qui conduit au salut de la société.

» Le duc de Madrid réclame à la face du monde l'honneur de commander l'avant-garde de la grande armée catholique, qui est celle de Dieu, celle du trône, de la propriété, de la famille.

» Le duc de Madrid et, avec lui, la majorité des Espagnols, élevant leurs cœurs vers Dieu fixant leurs yeux sur les malheurs de la patrie sur les angoisses de l'Europe, appellent leurs compatriotes autour du drapeau où brillent ces mots : DIEU, LA PATRIE, LE ROI; ils s'adressent à l'opinion publique du monde entier et obtiendront son puissant concours.

» Recevez, monsieur le rédacteur en chef l'assurance de ma considération très distinguée.

» Le secrétaire du duc de Madrid,
 » Emilio de ARJONA. »

Il est avéré aujourd'hui, dit la Patrie, que c'est sur les instances répétées de M. le président Grévy, que M. Thiers a renoncé à transférer de Versailles à Paris son domicile et à limiter son séjour à l'Élysée à de simples réceptions.

Nous lisons dans la même feuille :

M. Thiers a adressé le plan de sa grande et décisive bataille économique. Pour s'assurer la victoire, il a demandé l'appui de la gauche radicale. Le but de l'armée protectionniste est d'amener M. Rouher à prendre la parole — ce qui ne sera pas difficile — et à le vaincre, non à force d'arguments ou de chiffres, mais à l'aide de voix promises pour cimenter l'alliance du radicalisme et du pouvoir.

M. Jules Simon prendra la parole contre le libre-échange, — et ce ne sera pas le spectacle le moins curieux de ce tournoi oratoire que d'entendre M. Jules Simon, ministre de la République, et protectionniste par la grâce de son portefeuille, réfuter M. Jules Simon libre-échangiste, candidat à la députation de Bordeaux.

Nous savons qu'un orateur se contentera de répéter presque textuellement le discours prononcé en 1869 par M. Jules Simon. Notre ministre de l'instruction publique a fait, il est vrai, rechercher tous les exemplaires de son éloquent plaidoyer en faveur de la liberté communale; mais ses anciens collègues de la Gironde en ont gardé quelques-uns, et on assure qu'ils le font réimprimer pour être distribué à la Chambre.

L'effet produit par la nomination de M. Ba-

rodet comme maire de Lyon est déplorable, si nous devons en croire un certain nombre de lettres du département et des dépêches arrivées hier à Versailles, à l'adresse de plusieurs députés.

Cette nouvelle victoire du parti rouge, subie par le gouvernement, attriste profondément les esprits, déjà si tourmentés par les conséquences probables pour l'industrie lyonnaise de la dénonciation de notre traité de commerce avec l'Angleterre.

On se demande anxieusement à Lyon ce que vont devenir les finances et l'administration de la ville sous une pareille direction.

Pendant ce temps, le comité de la rue Gros-lée, plus impératif que jamais, continue de régner dans la ville, sans aucun contre-poids.

On lit dans la France :

Voici un curieux extrait du nouveau discours de M. Gambetta :

« Cette éducation civile, il faut la donner avec passion, la poursuivre avec ardeur; jusqu'à ce que la nation en soit pénétrée, rien ne sera fait, rien ne sera ordonné, rien ne sera régulier. Vous n'aurez pas de repos, vous serez toujours en présence de ces deux périls immenses, où l'exploitation d'un peuple par des intrigants, des aventuriers, des dictateurs, des coupe-jarrets, ou quelque chose de plus grave encore, l'explosion imprévue d'une masse enflammée qui, tout à coup, aboutit à des aveugles colères. »

L'exploitation d'un peuple par des intrigants, des aventuriers, des dictateurs!... Franchement, on ne se dit pas de ces choses-là à soi-même ou à son parti.

Jeudi dernier a été inauguré, dans le cimetière de Cussey, le monument funèbre élevé à la mémoire des mobiles des Vosges et du Dauphiné, morts à l'ennemi.

M. le général de Cissey, ministre de la guerre, qui assistait à cette touchante cérémonie, a prononcé l'allocution suivante :

Je ne m'attendais pas, en venant visiter votre ville de Besançon, qui est aussi la mienne, à assister à cette religieuse et touchante cérémonie; mais je ne puis passer ici sans honorer le courage des braves soldats des Vosges et des Hautes-Alpes qui reposent dans ce cimetière, après avoir vaillamment défendu le pays et sauvé la cité.

Je m'associe à votre patriotique démonstration, avec ce clergé, ces riches, ces pauvres, ces propriétaires, ces paysans, tous ces Français qui entourent une tombe si glorieuse et si digne de mémoire.

Enfants, souvenez-vous que c'est en devenant chrétiens que vous deviendrez à votre tour de bons citoyens, et, au besoin, de braves citoyens.

M. le curé, je vous remercie, au nom de l'Assemblée que je représente, au nom du Gouvernement, au nom de l'armée, de la piété et du zèle que vous avez apportés à l'érection d'un monument qui consacre la bravoure et la mort de nos jeunes soldats.

M. Maigne, trésorier général, est révoqué parce qu'il est le beau-frère de M. Magne, ancien ministre, ancien membre du Conseil privé.

L'Empire avait moins de préjugés contre les hommes apparentés à l'opposition.

M. Alfred Arago, chef de division aux beaux-arts, était le frère d'Emmanuel.

M. Favre-Claveroz, consul à Athènes, était frère de Jules Favre.

M. Marie, fils de l'avocat, était percepteur.

ANNONCES

CHEMINS DE FER
DE SÉVILLE A XÉRÈS ET CADIX.

C'est le 9 mai que doit expirer irrévocablement le dernier délai pour adhérer à la transaction.

Si à cette époque la transaction n'avait pas réuni le nombre d'adhésions indispensable, le chemin de Séville serait déclaré en faillite, les obligations auraient perdu toute valeur, et les obligataires qui se seraient abstenus d'adhérer n'auraient qu'à s'en prendre à eux-mêmes des conséquences désastreuses de leur incurie.

Le Conseil d'Administration adresse ce dernier avis aux obligataires et les invite à dépo-

ser sans plus de retard leurs titres et leurs adhésions chez leurs agents de change ou banquiers.

Dans les Départements les principaux banquiers et agents de change reçoivent les dépôts d'obligations et se chargent d'envoyer les adhésions à MM. les fils de Guilbou jeune, banquiers à Paris, rue Blanche, n° 72, qui continuent à payer à tous ceux qui adhèrent UN franc 42 c. 1/2 par obligation, pour les intérêts anticipés du 1^{er} semestre de 1871.

LE TOUR DU MONDE

Nouveau Journal hebdomadaire des voyages
Publié sous la direction de N. Edouard Charton

AVIS DES ÉDITEURS

La publication du *Tour du monde*, que les

éditeurs avaient dû interrompre au mois de septembre dernier, à la suite de nos premiers désastres, a repris son cours, le 18 juin 1871, par la mise en vente de la livraison 560. — A dater de ce jour-là et jusqu'à fin décembre prochain, c'est-à-dire jusqu'à l'achèvement de la onzième année, il paraîtra une livraison seulement par quinzaine, le Samedi; mais, à partir de janvier 1872, la publication redeviendra hebdomadaire comme avant.

L'impossibilité de regagner le temps perdu, en publiant plusieurs livraisons par semaine; la crainte aussi d'imposer les souscripteurs, en leur demandant trop à la fois, a déterminé les éditeurs à adopter cette modification temporaire dans la périodicité de leur journal. Le onzième volume en cours de publication, portera la date de, 1870-1871.

Les abonnés, servis directement par la poste, n'ont point à se préoccuper de cette mesure;

ils recevront un nombre de livraisons proportionné à la durée de leur abonnement.

LE
CHOCOLAT-MENIER

SE VEND PARTOUT

ON ÉVITERA

LES CONTREFAÇONS

EN EXIGEANT

le véritable nom

Henies, Goutte et Maladies de la Vessie.

En écrivant au Gué (Vendée) à M. le docteur Paquet

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

DE CAHORS A LIBOS.			
tabl. 1	Omnibus mixte	Poste mixte	Omnibus mixte
Cahors. — Départ	5h10	12h25	5h40
Mercuès	5 28	12 47	5 56
Parnac	5 43	1 7	6 9
Luzech.	5 53	1 20	6 17
Castelfranc.	6 10	1 43	6 36
Puy-l'Evêque.	6 25	2 1	6 49
Duravel.	6 37	2 16	6 59
Fumel.	6 58	2 42	7 19
Monsempron-Libos. — Arrivée.	7 4	2 49	7 26

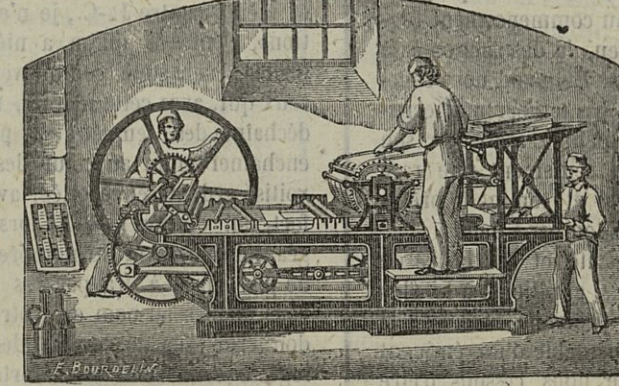
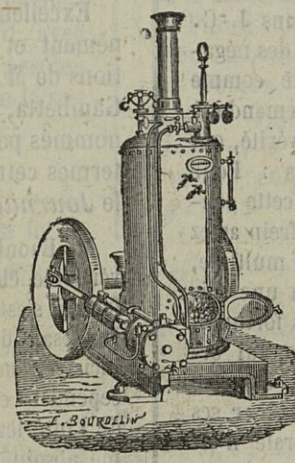
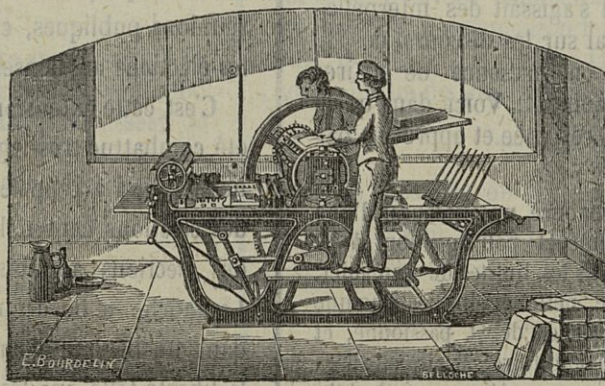
Prix des places.			
de Cahors à :	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Libos	5.80 f	4.33 f	3.20 f
Puy-l'Evêque	3.70	2.75	2.05
Villeneuve-sur-Lot	8.60	6.45	4.75
Bordeaux	20.80	15.35	12.20
Agen	10.65	8. »	5.85
Montauban	11. »	8. »	6. »
Toulouse	16.70	12.30	9.15
Aurillac	29.30	21.45	15.50
Paris	73.70	55.53	40.55
Cette	41.35	30.75	22.70

DE CAHORS A MONTAUBAN & VICE-VERSA			
LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)		
	Départs	8h41	9h26
AGEN.	Arr.	9 59	10 28
	Dép.	11 25	11 20
MONTAUBAN	Arr.	1 33	12 43
	Dép.	12 13	3 05
AGEN.	Arr.	1 36	5 11
	Dép.	2 »	6 10
LIBOS.	Arr.	3 »	7 36
	Départs pour Cahors (Voir tabl. 2)		

DE CAHORS A PARIS			
LIBOS.	Arrivées de Cahors (Voir tableau 1)		
	Départs	8 9	3 3
PÉRIGUEUX.	Arr.	11 56	5 42
	Dép.	1 40	6 10
LIMOGES.	Arr.	4 34	8 21
	Dép.	4 55	8 30
ORLÉANS.	Arr.	mi 43	2 38
	Dép.	mi 55	2 16
PARIS	Arr.	3 50	4 39
	Dép.	4 40	7 45

SPÉCIALITÉ D'IMPRIMÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

Trois Presses mécaniques mues par la vapeur.



IMPRIMERIE DE A. LAYTOU & FILS, RUE DU LYCÉE

OUVRAGES DE VILLE

Journaux — Labeurs — Mémoires — Brochures — Affiches
Prospectus — Circulaires — Carnets d'Ouvriers
Lettres de rappel — Lettres de faire part de mariage et de décès
etc. — etc. — etc.

OUVRAGES DE LUXE

Travaux administratifs — Impressions en couleurs — Factures
Livres — Registres avec réglure en tous sens
Coupons de rente — Billets à Ordre — Bordereaux — Mandats
etc. — etc. — etc.

Cette Maison se charge d'exécuter avec soin les travaux les plus importants et de les livrer dans un très-court délai

JOURNAL DU LOT. — Abonnements : Un an, 16 fr. — Six mois, 9 fr. — Trois mois, 5 fr.

En vente à la Librairie J.-U. CALMETTE, à Cahors
LA QUESTION MILITAIRE EN 1871

Par M. le Baron d'AUPIAS de BLANAT

Brochure grand in-8° de 412 pages..... 1 fr.

PHOTOCHROME RIMMEL

Nouvelle Pommade rendant aux cheveux gris et à la barbe leur couleur primitive par l'action de la lumière, sans les dangers et inconvénients des Teintures immédiates ou progressives. Emploi très facile, effet certain, nuance parfaitement naturelle.

Prix 5 fr., chez tous les Parfumeurs et Coiffeurs de la France et de l'Etranger.

DÉPÔT GÉNÉRAL A LA PARFUMERIE ANGLAISE DE
RIMMEL, 17, Boulevard des Italiens, PARIS.

PÂTE ET SIROP DE BERTHÉ A LA CODÉINE

Aucun médicament ne calme plus sûrement les toux opiniâtres de la Grippe, du Catarrhe, de la Coqueluche, de la Bronchite, de la Phthisie, et toutes les irritations de poitrine.
Dépôt à Paris, Pharmacie du Louvre, 151, rue St-Honoré, et dans toutes les Pharmacies.

A. BERGON ET C^{ie}

Tailleurs, rue des Boulevards, à Cahors.

Préviennent les pères de famille qui ont des enfants au Lycée, qu'ils se chargent de fournir le costume complet, avec képi, col et gants, à prix réduit.
Savoir : Pour la 1^{re} et 2^e tailles, 70 fr. — Pour la 3^e et 4^e tailles, 60 fr.

AVIS AUX DAMES

F. GILIS

Teinture en tout genre, réparation et mise de châles en vêtements sans les couper.

SPÉCIALITÉ

Teinture de Crêpes de Chine et des Robes de soie.
Moirage et impression de toutes soiries.
Teinture des anciennes soies pour ornements d'Eglises.
Mise à neuf et réparation des Tapis des Gobelins, d'Aubusson, etc.
Le Magasin est situé rue Portail-au-Vent, maison Burgalières.
Ateliers quai Billié, maison Lagarrigue.

On demande des agents pour la vente d'un article de première utilité. Toute personne, homme ou dame, pourra se faire de 1200 à 1500 fr. par an, seulement dans ses moments de loisir. — S'adresser franco au Directeur de l'Alliance à Chaux-de-Fonds (Suisse). Affranchissement 0,30 c.

FLEURS ARTIFICIELLES

MARQUE BLANC

FLEURISTE A CAHORS
Galerie de Fontenille, boulevard Nord.

Bouquets d'église et de fête votive. — Globes garnis et Globes avec socle. — Cylindres ronds et Cylindres ovales. — Couronnes nuptiales et Couronnes mortuaires. — Médallions. — Feuillages assortis. — Papiers de toute couleur.
Grand assortiment de vases en porcelaine et vases garnis.

A VENDRE
D'OCCASION

UN BEAU PHAÉTON

Roue à pattente double, un Bréach neuf et autres voitures; Harnais neufs fins et ordinaires; et d'occasions. Sells, Brides et tout ce qui concerne la Sellerie le tout bien bon marché. L'on se charge de tout ce qui concerne la partie de Carrosserie.
S'adresser à M. Emile Escudé, carrossier, galerie de Fontenille, Cahors.

GRAND SUCCÈS

LA VELOUTINE

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau.
Elle est adhérente et invisible: aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9